



# Note de département

**JUR | N° 2021-06**

Décision du 27 juillet 2021

**Décision N° JUR 2021-06 du 27 juillet 2021  
portant délégation de signature du directeur du département juridique [JUR]  
aux responsables des unités et entité spécialisées du département JUR**

**Le directeur du département JUR,**

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 04 avril 2018 (Note Générale n° 2018-27) au directeur du département JUR par la Présidente-Directrice générale de la RATP.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de sa part, de donner délégation à :

- 1) Mme Muriel GRANDGUILLAUME, responsable de l'unité spécialisée projets et contrats ; ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière à
- 2) Mme Véra DUVAULT, responsable de l'unité spécialisée affaires pénales ; ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière à
- 3) Mr Eric RAMAMONJISOA, responsable de l'unité spécialisée assurance et responsabilité liée au transport ; ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier à
- 4) Mr Julien JANES, responsable de la mission régulation ; ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier à
- 5) Mme Laurence FAURE, responsable du groupe de soutien,

A l'effet de signer, en son nom, les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes de la délégation de pouvoirs susmentionnée.



---

## Article 2

La présente délégation annule et remplace la note de département n° JUR 2019-08 en date du 31 juillet 2019.

## Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait à Paris, le 27 juillet 2021

Guillaume RONDEAU  
Directeur du département JUR